

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7298400401**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7298400401>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 juillet 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **85 - VENDEE**

# COCERTO

Experts-comptables accompagnateurs  
des créateurs et repreneurs d'entreprises

[www.cocerto.fr](http://www.cocerto.fr)

-----  
**CUGAND AUTOMOBILES**

*Société à responsabilité limitée au capital de 38 112,25  
euros*

*Siège social : Route de Clisson, ZAC du Bordage  
85610 CUGAND*

*432 329 316 RCS LA ROCHE-SUR-YON*

### AVIS DE FUSION

Par acte SSP du 19/05/2022, les sociétés CUGAND AUTOMOBILES et GARAGE PICOT ont établi un projet de fusion, aux termes duquel GARAGE PICOT faisait apport, à titre de fusion, à CUGAND AUTOMOBILES, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception, ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité du patrimoine de GARAGE PICOT devant être dévolue à CUGAND AUTOMOBILES dans l'état où elle se trouve à la date de réalisation de la fusion.

Cette fusion a été approuvée par l'AGE de CUGAND AUTOMOBILES et par l'AGE de GARAGE PICOT le 01/07/2022.

En rémunération de cet apport-fusion, l'AGE de CUGAND AUTOMOBILES a augmenté son capital de 11 018,52 euros, pour le porter de 38 112,25 euros à 49 130,77 euros, par création de 723 parts sociales nouvelles, de même valeur nominale chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés de GARAGE PICOT à raison de 210 parts sociales de GARAGE PICOT pour 304 parts sociales de CUGAND AUTOMOBILES. La prime de fusion s'élève à 141 082,95 euros.

Juridiquement, la fusion a pris effet le 01/07/2022. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/04/2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par GARAGE PICOT entre le 01/04/2022 et le 01/07/2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de CUGAND AUTOMOBILES et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 01/04/2022.

En conséquence, l'AGE du 01/07/2022 de CUGAND AUTOMOBILES a modifié les articles 6, 7 et 8 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

